

La lecture

CÉCILE BARTH-RABOT

La lecture

Valeur et déterminants d'une pratique

ARMAND COLIN

Collection U

Illustration de couverture : © shutterstock

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique</p>	<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
	

© Armand Colin, 2023

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert 92240 Malakoff
www.armand-colin.com

ISBN : 978-2-200-63519-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Introduction	9
--------------	---

PARTIE 1. VALEURS LA LECTURE, GRANDE CAUSE NATIONALE

Chapitre 1	Le livre, objet sacré	27
Chapitre 2	Une pratique parée de vertus	45
Chapitre 3	La lecture, grande cause nationale	63

PARTIE 2. POSITIONNEMENTS LECTURE ET SOUCI DE SOI

Chapitre 4	Se dire lecteur/lectrice	87
Chapitre 5	Se dire non-lecteur/non-lectrice	113
Chapitre 6	De la chambre à soi à l' <i>otium</i> : l'espace du lire	135

PARTIE 3. OBJETS LES LOGIQUES DU CHOIX

Chapitre 7	Valeur et visibilité des objets de lecture	161
Chapitre 8	Techniques du choix et indicateurs de valeur	189

PARTIE 4. DU LIVRE AU LIRE POSTURES ET APPROPRIATIONS

Chapitre 9	Postures	217
Chapitre 10	Appropriations	245

6 ▲ La lecture

Conclusion	275
Bibliographie	281
Liste des entretiens mobilisés	309

« Le processus de construction de la culture savante européenne n'a pu fonctionner qu'au prix d'un double refoulement, celui de la matérialité – graphique, économique et technique – de cette culture, et celui du lien étroit avec les formes de pouvoir qui lui ont conféré son aura et sa valeur, qui en font des outils de domination sociale. Ce n'est qu'en restituant cette part cachée qu'on parvient à comprendre la singularisation des formes culturelles occidentales. »

Étienne Anheim, *Le Travail de l'histoire*,
Éditions de la Sorbonne, 2018, p. 228.

« Alors il m'a semblé possiblement utile de regarder les discours de crise pour ce qu'ils sont. D'observer les définitions qu'ils assèment et de les dessiller un peu – s'il se peut – en déplaçant la question, en nous demandant non plus ce que c'est, mais ce que nous faisons quand nous pratiquons la littérature. »

Alain Viala, *L'Adhésion littéraire*,
Le Temps des cerises, 2022, p. 17

Introduction

Qu'est-ce qui nous fait lire, nous pousse à choisir un livre plutôt qu'un autre, nous fait percevoir tel livre tel que nous le percevons ? C'est à quelques-unes de ces questions que cet ouvrage voudrait chercher à répondre en explorant les déterminants sociaux d'une pratique ordinaire mais centrale¹. De toutes les « pratiques culturelles », la lecture est sans doute en effet la plus hautement symbolique et la plus investie de valeurs.

À l'instar d'autres pratiques (comme la fréquentation des salles de cinéma) mais depuis plus longtemps (une cinquantaine d'années au moins), elle est régulièrement décrite comme « en crise ». De quoi parle-t-on au juste ? D'une baisse de l'intensité de la pratique ? D'une baisse qualitative ? D'une réduction du nombre de lecteurs et lectrices² ? Ou spécifiquement d'une diminution du nombre de personnes lisant des livres ? Ou certains types de livres ? Ou achetant ces livres en librairie ? Si baisse il y a, est-elle à relier à un manque d'envie ? De volonté ? De temps ? De moyens ? À la concurrence constituée par d'autres loisirs ? Et, dans ce cas, lesquels et dans quelle mesure se placent-ils par rapport à la lecture dans un rapport de concurrence, qui impliquerait d'une certaine manière que la lecture leur soit substituable ? Parle-t-on des inventus des librairies et des pilons des éditeurs ? De la baisse des tirages moyens ou de l'explosion du nombre de titres ? De la concentration des ventes et des emprunts, mais aussi d'une partie de la critique sur une courte liste de titres ? Crise de la lecture, de l'édition, de la librairie, de la littérature, de la culture : des problèmes différents s'amalgament jusqu'à se confondre en ce qui semble un unique et consensuel discours sur la crise.

Martine Poulain résume ces « discours de déploration, qu'ils soient ceux des médias, d'un certain courant intellectuel, d'une part de la critique littéraire ou du sens commun », qui « voudraient que la lecture soit une activité en naufrage pour la majorité de la population, obsédée par le *zapping* : les Français ne lisent plus, lorsqu'ils lisent, ils ne consomment que des *best-sellers*, les jeunes sont les plus atteints par ce refus, l'illettrisme gagne et touche une part

1. Ce livre doit beaucoup à tous les travaux qu'il cite et dont il tente de rendre compte, mais aussi à toutes les relectures critiques du manuscrit, notamment celles de Stéphane Bonnéry, Christine Détrez, Olivier Martin, Gérard Mauger, Delphine Naudier et Gisèle Sapiro, ainsi qu'à tous les encouragements dont il a bénéficié. Puissent chacun et chacune en être ici remerciés.

2. On s'efforcera d'éviter autant que possible l'emploi du générique « lecteur » qui est censé englober la figure de la lectrice, mais peut aussi dans les faits l'escamoter.

croissante de la population dont le niveau intellectuel en baisse s'accompagne d'une perte absolue de connaissance de son patrimoine littéraire et culturel » (Poulain, 1991 : 130¹). Des discours de dénégation, portés par les professionnels du livre et une partie au moins des sociologues de la lecture, viennent tenter de prendre le contrepied des premiers. Il ne s'agit pas ici de tenter de démêler l'écheveau des arguments et contre-arguments pour établir la réalité d'une pratique², ni même d'analyser ces luttes dans lesquelles semblent s'opposer deux camps qu'il serait simpliste de renvoyer à un nouveau combat entre les anciens et les modernes.

La lecture est en tout cas sans doute la seule activité dont on postule l'universalité au point de s'inquiéter du nombre des non-pratiquants (nul ne décompte ceux qui ne fréquentent jamais l'opéra, n'écoutent pas de musique ou ne suivent pas l'actualité – même si des dispositifs sont là aussi mis en place pour élargir les publics ou démocratiser la pratique). C'est aussi la seule pratique culturelle que l'école a véritablement à cœur de transmettre (au point que les non-lecteurs semblent marquer son échec), et que le Centre national du livre décrète « grande cause nationale » de 2022. C'est aussi que la lecture, au sens de la maîtrise de l'écrit, est un fort enjeu politique. Jack Goody a montré que nos sociétés occidentales sont modelées par la « raison graphique » et que leur administration suppose la maîtrise de l'écrit par ses membres, dans la mesure où c'est par l'écrit que passe l'essentiel des relations à l'État (Goody, 1978 ; 2018).

De cet enjeu de la maîtrise de l'écrit et de la « littéracie », on glisse à la lecture comme pratique culturelle ou manière d'occuper son temps de loisir en formant ou entretenant son intellect et sa sensibilité : les uns lisent comme d'autres (ou les mêmes) écoutent de la musique, regardent des films ou assistent à des spectacles de danse. Ces différents volets de la pratique sont analysés successivement dans l'enquête récurrente sur « les pratiques culturelles des Français », mais la lecture occupe dans l'ensemble une place toute particulière (Donnat, 1998 ; 2009). Non particulièrement large, mais particulièrement symbolique, qui justifie qu'à chaque occurrence de cette enquête, ce sont les données concernant la lecture qui retiennent le plus largement l'attention des journalistes. C'est que la lecture, même quand on l'aborde comme

1. Les références indiquées entre parenthèses, qui indiquent le nom de l'auteur ou de l'autrice, la date et, le cas échéant, la page concernée, renvoient à la bibliographie située en fin de volume.

2. On pourra se reporter, entre autres, aux données de l'enquête sur les « pratiques culturelles des Français » (Donnat, 2009), aux analyses de Sylvie Octobre sur les pratiques culturelles des jeunes (Octobre, 2004, 2010, 2014), et aux enquêtes régulières publiées par le Centre national du livre (CNL) à l'instar de son baromètre *Les Français et la lecture* (voir Gérard, Lapointe, 2021). Nous reviendrons plus loin (chap. 3) sur ces travaux, moins pour leurs résultats que pour ce qu'ils disent de l'importance de l'enjeu et de l'énergie déployée pour ériger la lecture en cause. Pour un état des lieux des pratiques lectorales, on pourra aussi utilement se référer à quelques ouvrages de synthèse (Horellou-Lafarge, Segré, 2016 ; Poissenot, 2019).

une pratique culturelle, renvoie symboliquement à l'enjeu de la maîtrise de l'écrit, et à l'école, qui est censée en être la garante.

Les politiques culturelles, telles qu'elles se sont construites au fil du xx^e siècle (Dubois, 2000), ont donc elle aussi placé la lecture au premier plan en instaurant un vaste réseau de bibliothèques dites de « lecture publique ». Surtout, la lecture a progressivement été érigée en symbole d'une culture humaniste, posée comme indispensable à toute pensée, et donc à l'existence de l'humain. Elle a ainsi acquis le statut de valeur en soi, indépendamment de l'objet lu. Les injonctions à lire sont portées tant par les parents que par les enseignants et les institutions culturelles : Lisez ! Vous en sortirez meilleur, grandi, cultivé. Vous en tirerez culture générale, esprit critique et capacité empathique. Vous vous distinguerez ainsi de la masse ignorante abruti par le travail ou les loisirs audiovisuels. Vous appartenez à la vaste communauté des lecteurs et lectrices, qui savent prendre le temps et la distance, qui sont sensibles à la langue et à ses nuances. La lecture (de livres, car, sans que cela soit explicite, c'est surtout la lecture de livres qui est ici en ligne de mire) suscite une abondance singulière de discours, qui la décrivent comme menacée ou qui en vantent les mérites, et qui, ce faisant, en soulignent et en renforcent la valeur. Le livre, lui, est devenu un emblème. Support par excellence du savoir, il incarne à lui seul la Culture et tout ce qu'elle représente, au point d'être considéré comme un objet quasi sacré.

De fait, la lecture participe à définir des identités et à donner du sens ; elle remplit pour ses pratiquants – enfants et adultes, femmes et hommes – des fonctions multiples, allant du divertissement à la sociabilité, de la satisfaction d'un désir de savoir ou d'un besoin de comprendre à la quête spirituelle ou à la construction de soi. Elle donne lieu, par ailleurs, à de nombreux discours de la part de celles et ceux qui l'encouragent, ou prétendent l'encourager. Elle constitue en effet un enjeu, à la fois pratique (dans une société où, de l'administration à la politique, de la communication à la consommation, beaucoup de choses passent par l'écrit), symbolique et politique (en lien avec la démocratie et l'émancipation), mais aussi économique (pour une chaîne du livre qui produit en abondance et veut légitimement diffuser ce qu'elle produit). Elle est le point central autour ou en vue duquel travaille tout un ensemble de professions et d'institutions. Elle fait l'objet de jugements de valeur, de hiérarchisations et de catégorisations, d'injonctions contradictoires, d'enseignements et de politiques publiques.

La centralité de la lecture a pour conséquence une riche bibliographie. Sont analysées, selon les cas, les pratiques institutionnelles ou les pratiques lectorales. Ce livre se propose de rapprocher ces deux ensembles de travaux et de dépasser les apories de la quantification en considérant la lecture non comme une abstraction, mais dans la réalité de ses usages, comme une *pratique*. On n'entendra pas seulement « pratique » dans l'acception un peu lâche qui sous-tend souvent l'expression « pratiques culturelles », mais en considé-

rant la « pratique » dans sa complexité, comme un ensemble d'actions et de discours, eux-mêmes pris dans une temporalité, dans des contextes sociaux et dans des interactions. On cherchera à entrer dans la pratique des lecteurs et lectrices, c'est-à-dire non seulement à rapporter des goûts, des objets et l'intensité d'une pratique (mesurée au nombre de livres lus) à des propriétés sociales comme la classe et le genre, mais à tenter de comprendre les logiques de cette pratique, et ce qui concrètement la détermine, en distinguant pour cela différents volets de cette pratique : d'abord, de manière générale, son adoption, c'est-à-dire le fait de lire ou de ne pas lire, de se positionner comme lecteur/lectrice ou comme non-lecteur/non-lectrice, et d'adopter (ou non) cette pratique culturelle dans son quotidien, au regard des injonctions sociales et institutionnelles ; puis le choix des objets de lecture, qui pose la question des goûts, mais aussi des hiérarchies culturelles et de la visibilité différenciée des produits culturels, puis des moyens dont l'individu dispose ou non pour faire ses choix ; ensuite, les modalités du lire et ce que Gérard Mauger et Claude Poliak ont proposé de nommer les « usages sociaux de la lecture » (Mauger, Poliak, 1998), à savoir les motivations de la lecture, et les postures qu'elles impliquent ; enfin l'élaboration d'un jugement sur les objets de lecture, qui requiert une appréciation critique, mais aussi un travail de catégorisation et la mobilisation de schèmes de perception, lesquels résultent d'une socialisation et se déploient dans différentes formes d'énonciation, et notamment d'interactions.

La lecture littéraire comme archétype

Si, comme le note Barthes (1976 : 38), le verbe *lire* peut, dans son usage transitif, s'employer avec des compléments d'objet très variés (on peut lire un texte, mais aussi une image et même une situation), il renvoie, dans son usage absolu (par exemple dans la formule « Nous, on n'aime pas lire » – titre d'un livre de Danièle Sallenave [2009]), à la lecture de textes, et plus spécifiquement à un certain usage de la lecture de textes : dire qu'on aime lire (ou pas) ne dit pas grand-chose des nombreux messages écrits qu'on échange quotidiennement via son smartphone ou son ordinateur, des affiches ou tracts qui inondent l'espace urbain, de la presse numérique ou imprimée qu'on feuillette avec plus ou moins de régularité, ou des informations écrites (culinaires, médicales, touristiques, administratives, techniques...) qui sous-tendent maintes pratiques ordinaires. Dire qu'on aime lire renvoie à une acception restreinte du terme *lire*, qui en fait une pratique culturelle, c'est-à-dire une pratique *a priori* dépourvue de finalité pratique et portant sur des objets artistiques ou intellectuels, en l'occurrence principalement la littérature ou les essais. C'est cette acception restreinte que l'on retiendra dans ce livre, parce que c'est cette lecture-là (et non l'ensemble des pratiques

de réception d'écrits) qui fait l'objet d'un travail de valorisation, incarné dans une série de discours et de dispositifs, et sur laquelle se focalisent tant les institutions que les lecteurs et lectrices, mais aussi celles et ceux qui, comme les jeunes déclarant ne pas aimer lire, se positionnent du côté des « non-lecteurs ».

La lecture littéraire constitue ainsi un cas archétypique et un point d'observation privilégié pour tenter de saisir la lecture. Il s'agit certes d'un type de lecture particulier et particulièrement légitime. Mais la lecture semble parfois s'y réduire, en particulier dans des énoncés du type « Aimez-vous lire ? », « Que lisez-vous en ce moment ? » ou même dans la question de l'enquête sur les pratiques culturelles des Français « Combien de livres avez-vous lus au cours des douze derniers mois ? » (qui est celle autour de laquelle se cristallisent nombre de discours déploratoires). La lecture littéraire constitue ainsi, selon ces perceptions, la lecture par excellence. Elle est aussi un lieu privilégié d'observation des médiations, dans la mesure où celles-ci sont, en ce qui la concerne, particulièrement nombreuses et diversifiées, mais aussi particulièrement passées sous silence.

Une certaine image de la lecture, portée par une partie (qui reste majoritaire) des études littéraires, est en effet celle d'un tête-à-tête ou d'une « conversation intime » entre lecteur et auteur, voire, plus récemment, d'un « tête à texte » (Kuentz, 1974 : 946), dans lequel le lecteur serait en relation directe avec un texte, dont l'auteur aurait été mis entre parenthèses. Dans tous les cas, cette relation est dissymétrique et vue comme *immédiate*. Elle est dissymétrique parce que le créateur (ou le texte qui résulte de son travail ou de son génie) joue le premier rôle : sa créativité et son talent requièrent une posture admirative de la part d'un lecteur, qui joue un rôle certes indispensable mais toujours second, et qui est cantonné à une fonction de réception. La relation du sujet lecteur au texte est par ailleurs envisagée comme directe : on l'appréhende sans considérer les différents éléments extérieurs susceptibles de produire des effets, sur le texte, sur l'individu ou sur le processus de lecture lui-même ; en d'autres termes, on l'envisage sans considérer tout ce qui s'intercale entre le texte, tel qu'il a été pensé et fabriqué par son auteur ou autrice, et le lecteur ou la lectrice, qui reçoit ce texte. Or la réception est, dans les faits, déterminée par la manière dont le texte est édité, par les discours qui accompagnent le texte, par les conditions matérielles dans lesquelles se déroule la lecture, par les catégories dans lesquelles le texte se trouve classé, par la culture de l'individu, ses goûts, ses attentes et ses intentions, et par d'autres éléments encore, que l'on peut nommer des « médiations », au sens où ils interviennent entre les deux pôles que constituent l'auteur et le lecteur. Mais ces médiations sont passées sous silence : leur oblitération semble la règle, au point que l'on peut se demander si elle n'est pas inhérente à l'*illusio* qui anime le champ littéraire (Bourdieu, 1991).

Médiations de la lecture

Il s'agit ici de considérer que la lecture n'est pas une rencontre immédiate (et un peu magique) entre un texte et un lecteur, mais une rencontre dans laquelle sont intervenues des « médiations », de natures diverses, qui ont participé à rendre cette rencontre possible, mais aussi à construire le regard que le lecteur ou la lectrice porte sur le texte. On propose de prendre ce terme *médiation* dans une acception aussi large que possible, en revenant à l'étymologie : l'adjectif *medius/a/um* renvoie en latin à ce qui est au milieu. On parlera donc de médiations pour désigner tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, *s'intercale* entre l'auteur (ou son geste créateur) et le lecteur (et sa réception des textes). On englobera ainsi des médiations de natures très diverses : des techniques et des dispositifs, des décisions politiques et des discours, des goûts et des attentes (socialement construits et déterminés), des systèmes de valeurs et des schèmes de pensée, des catégories et des normes. Ces médiations impliquent des institutions (l'école, les bibliothèques, le ministère de la Culture, etc.), des professions (les éditeurs, libraires, bibliothécaires, enseignants, etc.), des contextes (des conditions sociales, économiques et historiques, mais aussi des moments et espaces de vie et des réseaux de liens sociaux, familiaux, amicaux, conjugaux, professionnels, etc.) et des pratiques (la critique professionnelle ou amateur, l'organisation de prix littéraires, l'édition de textes, la sélection de livres, etc.).

Il s'agit donc ici de redonner tout son sens au terme « médiation ». Le terme est souvent pris dans une acception restreinte, qui renvoie à des dispositifs et pratiques explicitement mises en œuvre par des professionnels de la culture pour faire connaître ou faire apprécier des œuvres à des publics. On dit en ce sens que tel livre, genre ou auteur requiert une médiation spécifique parce qu'il est difficile d'accès, ou peu visible, ou susceptible d'être mal compris, ou encore de choquer. Ces médiations partent, pour une large partie d'entre elles, du constat de l'échec d'une démocratisation culturelle pensée comme simple mise en contact : il ne suffit pas de placer des personnes au contact de livres pour qu'elles se mettent spontanément à lire et à aimer lire, comme le sous-tendaient les politiques de la lecture développées sous l'égide d'André Malraux, parce que la mise en contact ne produit des effets que sur les personnes prédisposées à s'approprier ces propositions. C'est ce que faisait apparaître, dès 1966, l'enquête menée autour de la visite des musées et de « l'amour de l'art » : « Si on sait que l'intérêt qu'un auditeur peut accorder à un message, quel qu'il soit, et, plus encore, la compréhension qu'il peut en avoir, est directement et étroitement fonction de sa "culture", on ne peut que douter de l'efficacité de toutes les techniques d'action culturelle directe » (Bourdieu, Darbel, 1966 : 150-151).

Des « médiations » sont nécessaires, c'est-à-dire des démarches actives favorisant l'appréhension de l'œuvre proposée. Cette nécessité est désormais

intégrée par les politiques publiques du livre, comme en témoigne Édouard Philippe, qui, comme maire du Havre, invite à : « ne pas sous-estimer la réticence, voire la peur, que peuvent susciter chez quelqu'un qui n'y est pas habitué la vue d'un livre, l'épaisseur de ses pages, la difficulté des mots rencontrés, l'effort de se couper du monde et de s'absorber silencieusement dans la lecture. Ne pas penser qu'il va s'y plonger immédiatement, comme par miracle, y nager sans bouée et y prendre du plaisir. [/] Utiliser tous les moyens pour l'y amener. Lui dire que ce n'est pas grave de ne lire qu'une page ou deux, d'abandonner et de reprendre plus tard. L'y accoutumer, doucement, comme on prend le temps d'appivoiser le bonheur. Par la lecture à voix haute et les lectures publiques, par les spectacles, par le jeu et par les livres audio. Par les tablettes et les smartphones [...]. Et on finit par aimer *Cendrillon* et *Les Trois Mousquetaires* » (Philippe, 2017 : 116-117). Les filières universitaires de « médiation culturelle » invitent ainsi à penser diverses formes d'événements ou de scénographies au service de la visibilité ou de l'appropriation des œuvres, et les institutions culturelles, des musées aux théâtres en passant par les bibliothèques, n'ont de cesse de chercher à se rapprocher de leurs publics et de tenter d'en attirer de nouveaux en déployant de multiples dispositifs de « médiation », en particulier à destination des jeunes, mais aussi, parfois, des habitants d'un territoire ou d'autres « publics éloignés ».

Un récent ouvrage dirigé par Florence Eloy propose d'élargir la notion en considérant « toutes les formes d'encadrement de la réception des œuvres », à savoir « des façons d'accompagner, d'orienter, voire de contraindre la manière dont les publics s'approprient les objets culturels » (Eloy, 2021 : 9). La médiation y est « pensée au sens large comme l'ensemble des mécanismes *visant*¹ à l'orientation culturelle des publics » (*ibid.* : 10) : il s'agit alors d'explorer les « dispositifs de guidage visant à orienter à la fois les consommations (les biens culturels expérimentés) et les réceptions (les façons de les expérimenter) » mis en œuvre par « une série d'acteurs variés, des producteurs et des intermédiaires culturels » (*ibid.*).

On se propose d'adopter ici une définition encore plus large du terme de médiations. Cette acception élargie inclut cette « chaîne de coopération » (Becker, 1988) et ce travail de mise en relation des objets culturels et des publics, que tentent d'accomplir les professionnels – bibliothécaires, guides et autres « médiateurs culturels ». Mais elle couvre plus largement l'ensemble des mécanismes et processus, qui, *au-delà des acteurs et de leurs intentions*, participent *de facto* à déterminer les perceptions (et donc les « consommations » et les « réceptions » au sens où ces termes ont été définis il y a un instant).

La matérialité du texte et les circonstances de lecture comptent aussi au nombre des « médiations » ainsi entendues. Les travaux des historiens du livre, autour d'Henri-Jean Martin et de Roger Chartier, ont mis en exergue

1. C'est nous qui soulignons.

leurs effets décisifs sur les pratiques, au-delà des titres lus : « contre la représentation, élaborée par la littérature elle-même, selon laquelle le texte existe en lui-même, séparé de toute matérialité, on doit rappeler qu'il n'est pas de texte hors le support qui le donne à lire (ou à entendre), hors la circonstance dans laquelle il est lu (ou entendu). Les auteurs n'écrivent pas des livres : non, ils écrivent des textes qui deviennent des objets écrits – manuscrits, gravés, imprimés et, aujourd'hui, informatisés – maniés diversement par des lecteurs de chair et d'os dont les façons de lire varient selon les temps, les lieux et les milieux » (Cavallo, Chartier, 1997 : 11).

Plus largement, il s'agit ici d'adopter une acception extensive du terme « médiation », à l'instar d'Antoine Hennion dans son étude sur les pratiques musicales (Hennion, 2007). De même que l'on peut, en musique, considérer comme « médiations » tout ce qui prend place entre l'idée musicale qui traverse l'esprit du compositeur et le plaisir de l'auditeur qui écoute le morceau à travers telle interprétation, telle acoustique, tel enregistrement, telle formation, tel système de références, etc. – donc un ensemble de médiations, humaines et institutionnelles, matérielles et discursives, à travers lesquelles la musique parvient aux auditeurs –, de même je propose de considérer comme « médiation » tout ce qui s'intercale entre le texte créé par un auteur ou une autrice et la lecture qui en est faite par un lecteur ou une lectrice. Comme l'indique Antoine Hennion, le terme « médiation » présente, par rapport à celui d'« intermédiaires », l'avantage de « désigner une opération, non des opérateurs ; il n'oblige pas à faire une séparation de principe entre instruments, il permet de circuler sans solution de continuité des humains aux choses, en passant par des sujets ou des objets, des instruments, des systèmes, des langages, des institutions » (*ibid.* : 32). Mais contrairement à Hennion, il ne nous semble pas qu'envisager les médiations dans leur épaisseur doive obliger à rejeter la sociologie critique, car ces médiations sont bel et bien traversées de part en part par des processus de socialisation et de différenciations sociales, sans toutefois que l'expérience individuelle de la lecture s'y réduise.

Il ne s'agit donc pas ici de proposer un état des pratiques de lecture, général (comme Donnat, 2009 ou Bessard-Banquy, 2012) ou dans un genre comme le roman policier (Collovald, Neveu, 2004) ou le manga (Détrez, Vanhée, 2012) ou de se focaliser sur un lectorat particulier, comme les jeunes travailleurs (Robine, 1984), les ouvriers préretraités (Peroni, 1995) ou les détenus (Fabiani, 1995), les publics étudiants (Fraisie, 1993), autodidactes (Poliak, 1992), adolescents (Baudelot, Cartier, Détrez, 1999) ou lycéens (Renard, 2006). Il s'agit plutôt de tenter de saisir, de manière générale, les logiques que suivent les pratiques de lecture (à l'instar de Mauger, Poliak, Pudal, 1999), mais en focalisant l'attention sur le rôle des intermédiaires et des médiations dans leur constitution, dans le prolongement des propositions de la sociologie des intermédiaires culturels (Roueff, 2013 ; Lizé, Naudier, Roueff, 2011 ; Lizé, Naudier, Sofio, 2014 ; Jeanpierre, Roueff, 2014) et dans la lignée des

réflexions d’Emmanuelle Guittet sur les déterminants des choix de lecture [Guittet, 2018]). On voudrait ici élargir le concept de « médiation » à toutes les médiations symboliques, matérielles et institutionnelles, que ne prend pas toujours directement en compte la sociologie de la culture (Martin, 2000 : 64), mais qui participent à former le regard des publics sur les objets culturels, et à produire sur les pratiques de lecture des effets que l’on se propose d’interroger.

Il s’agit en cela de suivre la proposition de Roman Reisinger (1988 : 277) « non seulement d’étudier l’acte de lecture en lui-même, mais aussi de prendre en considération ce qui le précède, le détermine, le façonne, le défigure ou le rend propice ». Car, comme le note Martine Poulain, « la lecture n’est pas seulement le moment où celle-ci s’effectue, mais un ensemble, un “corps de pratiques” : tout ce qui la conditionne, la prolonge ou l’annule, n’est pas périphérique à la lecture mais en est radicalement constitutif » (Poulain, 1988 : 8). La lecture n’est donc pas seulement affaire de goûts, socialement constitués, mais aussi de conditions de possibilité, elles aussi éminemment sociales. « S’interroger sur les conditions de possibilité de la lecture, c’est s’interroger sur les conditions sociales de possibilité des situations dans lesquelles on lit (et l’on voit tout de suite que l’une de ces conditions de possibilité est la *scholè*, le loisir en sa forme scolaire, c’est-à-dire le temps de lire, le temps d’apprendre à lire) et aussi sur les conditions de production des *lectores*. Une des illusions du *lector* est celle qui consiste à oublier ses propres conditions sociales de production, à universaliser inconsciemment les conditions de possibilité de sa lecture » (Bourdieu, 1987 : 133 ; voir aussi, sur la notion de *scholè*, Bourdieu, 1994 : 219-236).

L’enjeu est d’abord de considérer les socialisations, primaires et secondaires, qui participent à former le goût de l’individu et ses catégories de perception, et à informer son rapport à la lecture et à ses objets de lecture. L’analyse de ces socialisations implique de prendre en compte le pouvoir des institutions, qui, selon les mots de Laurent Fleury, participent « à la définition d’espaces où s’expriment et se cristallisent des identités collectives, des façons de vivre des relations à l’art, des expériences culturelles et des pratiques sociales » et, plus largement, « informent des activités, gouvernent des pratiques et instaurent des régimes de familiarité entre les individus et la culture. Ce faisant, elles produisent des normes et des règles, mais aussi des pratiques et routines » (Fleury, 2011 : 37).

Mais, plus largement, la perspective adoptée ici va dans le sens de la proposition d’Yves Reuter d’« objectiver – autant que faire se peut – la diversité des médiations » ou « ce qui est posable comme médiation : intermédiaires publics ou privés, objet-livre, typographie, agents de production et de diffusion, conditions historiques de production et de réception mais aussi valeurs et pratiques de son groupe d’appartenance, mais aussi possession de codes et d’un intertexte culturel donnés, ou encore choix thématiques, formes d’écritures, modes de connivence ou de guidages du lecteur interne au texte, etc. » (Reuter, 1991 : 68) Toutefois, comme le note encore Yves Reuter, il apparaît

« qu'à bien l'étudier ou au moins à tenter de faire le relevé exhaustif de ses composantes, la notion de médiation ne peut justement s'épuiser en une liste close. *Est médiation tout ce qui m'empêche ou me permet de réussir la pratique dans laquelle je suis engagé* » (*ibid.*).

Ces médiations, de natures diverses, se situent à différents niveaux de la chaîne qui va du projet de l'auteur ou de l'autrice à la réception par un lecteur ou une lectrice. Parmi les déterminations de la lecture, Jacques Dubois propose d'envisager non seulement les propriétés des textes mais aussi les « contours du texte », « séries et [...] registres dans lesquels l'œuvre a d'emblée pris place » puisque « le titre du livre, sa forme, sa marque éditrice, le genre et la collection auxquels il appartient, son réseau de distribution, ont pour effet de baliser le champ perceptif » et que « les instances de transmission dans la communication littéraire (éditeur, "lecteur", libraire, critique, bibliothécaire) participent aussi à la lecture, au moins par des stratégies d'orientation et de reconnaissance » (Dubois, 2005 : 178). Jacques Dubois invite aussi à s'intéresser « aux représentations de la littérature et de la culture sur lesquelles l'individu prend appui et aux investissements psychiques qu'il consent à leur égard » (*ibid.*).

On se focalisera par conséquent tantôt sur la sphère de la « production » (travail de l'éditeur, traduction, censure, etc.), tantôt sur la diffusion et ce qu'on appelle communément la « médiation » (travail des intermédiaires et des institutions pour faire lire ou orienter les perceptions des livres, des genres, des auteurs mais aussi de la lecture elle-même), tantôt sur le récepteur (conditions et circonstances de choix et de lecture, mais aussi fabrique du lecteur, formation des goûts, des représentations, des perceptions et des habitudes, socialisation). Mais c'est toujours la réception qu'on aura en ligne de mire en interrogeant les effets de chaque médiation sur les pratiques et perceptions des lecteurs et lectrices.

On tâchera à cet égard d'envisager l'individu dans le contexte social dans lequel il évolue, mais aussi dans le moment de sa vie auquel il se situe, comme point d'une trajectoire. On utilisera le terme de « trajectoire » pour renvoyer aux positions successives occupées par cet individu dans l'espace social au cours de sa vie et aux différentes socialisations qui ont participé à le constituer comme tel. Mais on utilisera aussi le terme de « carrière lectorale » pour évoquer le parcours de cet individu dans la pratique de lecture, avec ses points d'entrée et, éventuellement, de sortie, mais surtout ses infléchissements voire ses bifurcations, en lien avec l'évolution de sa trajectoire, mais aussi au fil de socialisations proprement littéraires et par l'effet de l'expérience de lecture elle-même, qui permet l'acquisition d'un capital culturel spécifique.

Sens et déterminants d'une pratique

La problématique à laquelle se propose de répondre cet ouvrage est donc la suivante : qu'est-ce qu'être lecteur ou lectrice dans un temps où la lecture est

réputée « en crise », où l'édition est traversée par une crise qui la conduit à surproduire, à accélérer, mais aussi à minimiser les risques, où l'expérience quotidienne des individus est celle de la crise – crise économique, écologique, sanitaire, existentielle –, où la littérature elle-même a pu sembler s'enliser dans le nombrilisme ou le marketing au point qu'on la dise morte (Viart, Demanze, 2012) ? Que signifie, dans ces conditions, revendiquer une pratique de lecture, choisir des livres, les lire et les juger ? Quel est le sens et quels sont les déterminants de cette pratique ?

Qu'est-ce qui, à ces différentes étapes et au-delà du texte lui-même, participe à orienter la lecture, c'est-à-dire à déterminer le regard des sujets lecteurs, et partant, leurs pratiques de lecture (leurs choix, les modalités de leur lecture, leur perception et interprétation des textes, leurs usages des textes et des livres) ? De quoi est fait le regard qu'un individu porte sur un livre, un auteur, un genre, ou sur le fait de lire ou de ne pas lire ? Quelles sont les valeurs et les normes qui entourent la lecture ? Comment les institutions qui s'occupent de lecture, et au premier chef l'École, participent-elles à faire de la lecture une pratique hautement symbolique, mais aussi à la définir et à construire en la matière des hiérarchies et des normes ? Comment jouent ces normes et ces hiérarchies dans les choix des individus ou dans leurs perceptions ? Comment leur socialisation à la lecture, mais aussi leur expérience de lecture et le capital littéraire qu'ils se constituent, interviennent-ils dans leur pratique ? En quoi les formes, les supports, mais aussi l'environnement des personnes sont-ils susceptibles de modifier leur regard ? Comment jouent aussi leurs intentions, ce qu'ils cherchent dans leur lecture et la manière dont ils se positionnent dans ou par leur lecture ? De quoi, enfin, est fait le jugement littéraire cinquante ans après qu'une partie de la critique a crié à la mort de littérature ?

Qu'est-ce qui, au total, fait l'œil du lecteur ou de la lectrice et détermine sa perception et sa pratique ? Comment les valeurs associées au livre et à la lecture, les catégorisations et hiérarchisations opérées par les institutions entre les genres, entre les auteurs et entre les livres, les interprétations et prescriptions des critiques, des professionnels du livre et des pairs, les objets de lecture, tels qu'ils sont conçus par les éditeurs et diffusés plus ou moins largement, mais aussi les conditions matérielles du lire et le capital littéraire de l'individu participent-ils à « faire médiation », c'est-à-dire à donner forme aux pratiques de lecture, y compris dans ce qu'elles peuvent avoir d'apparemment subjectif voire d'intime, qu'il s'agisse de se positionner comme lecteur/lectrice ou non-lecteur/non-lectrice, de choisir ses objets de lecture, de s'appropriier les textes ou de formuler des jugements à leur propos ?

En tentant de donner quelques éléments de réponse à ces questions, cet ouvrage voudrait en particulier mettre en exergue et interroger les valeurs, normes ou impensés qui imprègnent les pratiques et les discours en matière de lecture et que ces pratiques et discours participent à construire et à renforcer et notamment : 1) le modèle du livre (vu comme unique support de lecture)

et le prisme littéraire (qui fait qu'on ne lit pour ainsi dire en entier que des livres de littérature dans le cadre de ses études primaires et secondaires), 2) la domination symbolique des auteurs patrimoniaux (au détriment de la littérature contemporaine, y compris la part la plus créative de celle-ci ou « la littérature discordante », celle qui travaille le langage comme le lieu même des interrogations sur le monde » [Viala, 2022 : 142]), 3) les hiérarchies de légitimité (qui demeurent) entre les genres et en leur sein, 4) la normativité qui entoure la lecture, 5) le modèle de la lecture esthète et analytique, et surtout, 6) le mythe de la rencontre magique entre un lecteur et un auteur (qui escamote toute la chaîne des intermédiaires et tout le travail de construction de la valeur et de la visibilité).

À quelques exceptions près, on s'en tiendra au cas français : la France constitue un espace national qui accorde au livre une place spécifique (Kristina Lundblad fait ainsi l'hypothèse que celle-ci est par exemple très différente en Suède) et qui donne à la lecture littéraire une valeur importante ; surtout on montrera le travail décisif des institutions et des politiques nationales dans la production de cette valeur et dans les différentes étapes de la socialisation à la lecture. Ce qui sera montré pour le cas français n'est donc assurément pas transposable à l'identique à d'autres espaces nationaux, mais la démarche d'analyse des différentes formes de médiation doit, elle, pouvoir aider à penser de manière beaucoup plus large le rôle des objets, des socialisations et des conditions sociales et matérielles qui déterminent usages du livre et pratiques de lecture.

Sources

La multiplicité des formes de médiation que cet ouvrage voudrait tenir ensemble porte, plutôt qu'à la conduite d'une enquête de terrain spécifique forcément limitée, à une relecture synthétique de travaux existants assez nombreux : sans prétention d'exhaustivité, il s'agit de prendre appui sur les apports de différentes disciplines (sociologie et anthropologie, histoire et science politique, études littéraires et sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation et didactique) pour tenter de penser les médiations de la lecture. Ce travail de synthèse sera complété par une analyse de données qualitatives, de trois types : publications sur la lecture à dimension autobiographique (voir *infra*), matériau discursif numérique (sites institutionnels, blogs) et une trentaine d'entretiens approfondis menés avec des lecteurs et lectrices.

Certains des entretiens ont été menés par moi-même dans le cadre d'enquêtes portant sur le travail des bibliothécaires ou sur des « prix littéraires de lecteurs ». D'autres (menés en 2018, 2019 et 2022) ont été conduits par des étudiants et étudiantes d'un diplôme universitaire de médiation documentaire dans le cadre d'un cours de sociologie de la lecture. Qu'ils en soient

ici chaleureusement remerciés, ainsi que les personnes qui ont accepté de leur livrer une partie d'elles-mêmes. Choisies pour le fait qu'elles avaient une certaine pratique de lecture (identifiée par leur entourage), ces personnes constituent donc un échantillon de lecteurs et de lectrices (à l'exclusion donc des non-pratiquants). Sélectionnées par interconnaissance par des individus en reconversion professionnelle issus de catégories socioprofessionnelles très diverses et dotés de diplômes inégaux (du baccalauréat au master), ces personnes présentent elles-mêmes une certaine diversité d'âge (de 20 à 64 ans), de sexe (les femmes représentant néanmoins les trois quarts de l'échantillon), de formation et de niveau de diplôme, de type de métiers et de niveau d'emploi, et enfin, d'objets de lecture et de rapport à la lecture¹. La sous-représentation des « lecteurs précaires » et des classes populaires sera autant que possible compensée par une analyse secondaire du matériau produit par d'autres enquêtes (notamment celles de Joëlle Bahloul [1987], Michel Peroni [1995] et Véronique Le Goaziou [2006]).

La lecture est une pratique sur laquelle les pratiquants parlent en général assez volontiers et facilement. La nature même de la pratique, par le rapport au langage qu'elle suppose et par la réflexivité qu'elle construit (par opposition à des pratiques incorporées selon des logiques pratiques mais inconscientes), rend l'entretien particulièrement heuristique : les individus sont globalement en mesure de décrire assez bien leur pratique, avec plus ou moins de détails, et d'en rendre compte (ce qui n'exclut pas, bien sûr, que des déterminations puissent leur échapper). Les entretiens ont été souvent menés au domicile des personnes interrogées, ce qui permettait de prendre appui sur leurs bibliothèques comme des supports mémoriels, mais aussi de faire expliciter des classements ou des logiques d'usage. Ils constituent un matériau précieux, par sa diversité, sa richesse mais aussi la qualité de la relation d'enquête que les étudiants et étudiantes sont parvenus à instaurer et qui a permis à la parole d'advenir de manière assez libre sur un sujet qui peut amener à des effets de sur- ou sous-déclaration produits par un sentiment d'illégitimité ou par une forme de bonne volonté culturelle manifestée devant un chercheur. Ils ont été retranscrits fidèlement, avec un certain nombre de marques d'oralité, et sont cités la plupart du temps tels quels, sous forme d'extraits, avec les seules légères modifications requises par l'impératif de lisibilité, et l'ajout de quelques éléments biographiques sur la personne interrogée (eux-mêmes issus de l'entretien).

La valeur symbolique de la lecture et la dimension identitaire d'une pratique qui est souvent aussi un positionnement, ont des implications méthodologiques : elles portent à s'intéresser aux perceptions des lecteurs et lectrices,

1. Voir la liste des entretiens en annexe. Des extraits en seront cités au fil du texte. De manière à faciliter l'interprétation, quelques caractéristiques sociales significatives de la personne concernée seront redonnées avec chaque extrait.

mais aussi à envisager systématiquement leurs discours comme étant conjointement un témoignage sur leur pratique et sur leur système de valeurs et, *de facto*, un positionnement dans un espace social où lire ou ne pas lire n'est jamais anodin et où les objets et modalités de lecture sont classants. La situation d'enquête qui est celle de l'entretien est propice à une réflexion de l'enquêté sur ses propres pratiques, mais aussi à une forme de mise en scène de soi. Elle amène en tout cas à prendre position et donc à se situer dans un univers marqué par des valeurs et des idéologies, même si diverses techniques sont utilisées pour minimiser les effets de légitimité (temps long de l'entretien, position d'ouverture du chercheur, questions sur des genres de lecture *a priori* moins légitimes). Le matériau que constitue l'entretien est donc à lire comme un révélateur de ces positionnements autant que des faits et gestes de l'enquêté. Sa mobilisation explicite, sous forme d'extraits mis au service de l'analyse et commentés à chaque fois que nécessaire, nous semble un moyen de donner à voir la pratique dans ce qu'elle peut avoir de singulier, mais aussi de faire respirer un texte que l'abondance des références bibliographiques aurait pu rendre indigeste.

À ces entretiens ont été adjointes d'autres formes de discours sur la lecture, notamment un matériau également autobiographique, mais publié, qui dessine les contours de l'« autobiographie de lecteur », catégorie qui, bien au-delà des usages didactiques (Rouxel, 2005), renvoie aussi à un ensemble hétérogène de productions éditoriales. Il s'agit en l'occurrence de textes écrits par des bibliothécaires (comme Jacques Astruc), des journalistes (comme Susan Orlean), des essayistes (comme Michel Le Bris), des écrivaines militantes de la lecture (comme Danièle Sallenave ou Régine Detambel), des écrivains-enseignants (comme Daniel Pennac ou Pierre Bergounioux), des chercheurs (comme Michel Zink) ou des hommes politiques (comme Édouard Philippe, dont les propos viendront illustrer différents aspects de notre démonstration), et dont la publication a renforcé la fonction de mise en scène de la pratique (en même temps que de soi dans son attachement à la pratique).

Structure de l'ouvrage

La réflexion sera menée en quatre étapes. Un premier temps permettra d'étudier la manière dont la lecture est érigée en valeur. On s'attardera pour commencer sur le statut particulier du livre, qui l'apparente à un objet sacré (chap. 1), avant d'envisager la pluralité de vertus prêtées à la lecture (chap. 2), puis de montrer comment les politiques publiques, soutenues par différentes formes d'engagement, participent à élever la lecture au rang de « grande cause nationale » (chap. 3).

Un second moment analysera ce que signifie, dans ces conditions, le fait de se positionner comme « lecteur/lectrice » ou « non-lecteur/non-lectrice ».

On considérera d'abord les différentes formes d'affirmation d'une identité lectorale comme des manières de se situer dans l'espace social par rapport à ces pratiques érigées en valeurs (chap. 4). On envisagera à rebours les postures de mise à distance de la lecture, qui masquent pour certaines des usages de l'écrit bien réels (chap. 5). On resituera enfin ces positionnements par rapport aux conditions de possibilité de la lecture et de maintien d'un « espace à soi » indispensable à la pratique (chap. 6).

On entrera ensuite dans la pratique elle-même. Une troisième partie explorera les médiations qui entourent le choix des objets de lecture. On considérera d'abord les différentiels de valeur et de visibilité construits entre les genres et, au-delà, entre les objets de lecture (chap. 7). On s'intéressera ensuite aux techniques du choix, c'est-à-dire aux manières dont les individus s'y prennent pour réduire l'incertitude et sélectionner des ouvrages susceptibles de leur apporter satisfaction (chap. 8).

Un quatrième et dernier volet, intitulé « Du livre au lire » en référence à Roger Chartier (Chartier, 1985), tentera de saisir ce qui oriente les postures de lecture et l'appropriation des textes. On montrera d'abord que la posture adoptée devant tel ou tel écrit est déterminée par l'objet lui-même (sa matérialité, mais aussi les signes qu'il comporte), ainsi que par les attentes de l'individu à l'égard de la lecture ou de cet objet singulier (chap. 9). On en viendra pour finir à l'appropriation des textes proprement dite et aux déterminations du jugement et de l'interprétation (chap. 10). Ce parcours qui reconstitue le cheminement de l'acte de lecture permettra de saisir les différentes formes de médiations qui opèrent à chacune de ces étapes, mais montrera aussi que ces médiations opèrent à la fois de manière croisée et différemment selon les individus.

PARTIE 1. VALEURS

La lecture, grande cause nationale

Chapitre 1

Le livre, objet sacré

« Si voulant produire un objet culturel, quel qu'il soit, je ne produis pas simultanément l'univers de croyance qui fait qu'on le reconnaîtra comme un objet culturel, comme un tableau, comme une nature morte, si je ne produis pas cela, je n'ai rien produit, seulement une chose. Autrement dit, ce qui caractérise le bien culturel, c'est qu'il est un produit comme les autres avec en plus une croyance qui elle-même doit être produite. C'est ce qui fait qu'un des seuls points sur lesquels la politique culturelle peut agir, c'est sur la croyance : elle peut contribuer, d'une façon ou d'une autre, à renforcer la croyance. »

Pierre Bourdieu, « La lecture : une pratique culturelle »,
entretien entre Roger Chartier et Pierre Bourdieu,
in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*,
Marseille, Rivages, 1985, p. 226.

« Le premier livre que j'ai vu de ma vie, je pense, en allant à la messe, fut le livre sacré, placé en évidence sur l'autel et dont le prêtre tournait les pages avec respect. Mon premier livre fut donc un objet de vénération. [...] La vérité sortait en chantant d'un livre. Quelque chose de profondément inscrit en moi me fait regarder la place du livre comme privilégiée, et même sacrée, trônant toujours plus ou moins sur l'autel de mon enfance. Le livre, parce qu'il est livre, contient une vérité qui échappe aux hommes » (Carrière, Eco, 2009 : 288-289). Ce souvenir d'enfance de Jean-Claude Carrière donne à voir le double glissement qui s'opère, aux yeux de l'enfant qu'il était, de la parole divine au livre qui en est le support, puis du livre sacré au livre en général. Au-delà de l'anecdote, ce récit dit quelque chose du statut du livre. De fait, support du sacré dans les religions dites « du Livre », où il est réputé contenir la parole divine, le livre est devenu lui-même, par métonymie, un objet sacré, entouré de croyances et de pratiques qui témoignent de cette sacralité ou participent à la construire.

L'industrialisation a certes conduit à la banalisation de l'objet-livre, voire à une dévalorisation de son contenu (Sainte-Beuve, 2013) : en lui faisant perdre de sa rareté et en le diffusant massivement dans tous les espaces et auprès de